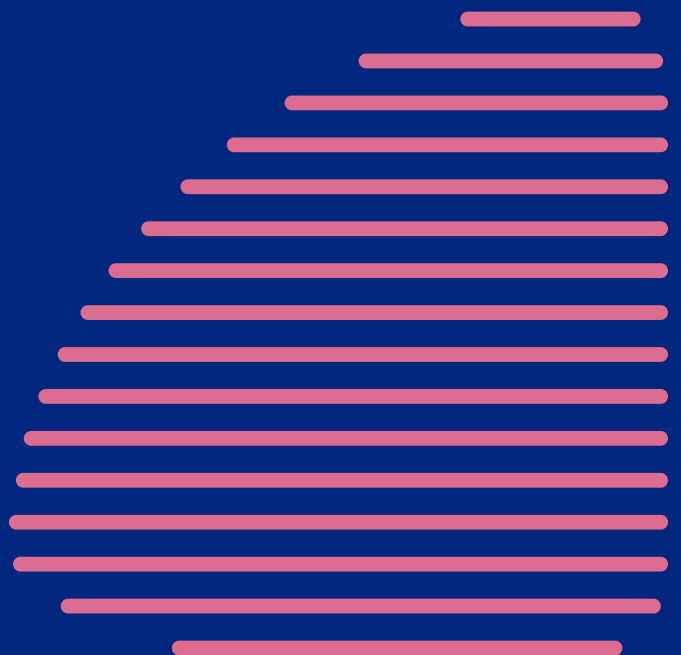


# Livret EUROPE Européennes 2019

Version courte

*Hémisphère Gauche*



**Les élections européennes à venir revêtent une importance considérable, et ce pour au moins trois raisons.**

**Tout d'abord, le Parlement européen dispose de compétences politiques et de co-législation toujours plus importantes depuis sa première élection au suffrage universel direct des citoyens des Etats membres en 1979.** C'est une première tendance lourde.

**Ensuite, une deuxième tendance, électorale cette fois-ci, semble également se consolider: il s'agit de la présence de partis ouvertement europhobes au sein de ce Parlement, au coeur même des institutions européennes.** Celle-ci n'est pas à exagérer car, comme nous avons tenté de le montrer (1), les formations politiques qui considèrent l'Union européenne comme un ennemi à abattre ne constituent que l'un des trois groupes parlementaires que les commentateurs qualifient "d'extrême-droite" (2), donnant ainsi le sentiment, peu conforme à la complexité du Parlement européen, qu'il s'agit d'un bloc unitaire. Mais il n'en demeure pas moins qu'ils ont établi une présence grandissante dans l'hémicycle strasbourgeois. Ils représentent, aujourd'hui, près de 10% du total des sièges et ce chiffre aurait vocation à augmenter après le 26 mai.

**Enfin, un troisième phénomène d'ordre électoral concerne la lancinante question de l'abstention, qui ne cesse de se creuser tendanciellement.** La participation la plus élevée (62%) fut atteinte en 1979, alors que le Parlement européen exerçait des compétences essentiellement consultatives, alors qu'en 2009 et en 2014 seulement 40% et 42% respectivement des électeurs se déplacèrent aux urnes.

Ces trois tendances conduisent à un paradoxe qui constitue un puissant facteur de blocage du projet européen : plus les traités successifs reconnaissent de compétences à l'unique organe représentant directement le choix des électeurs nationaux, plus ces derniers refusent de participer à son élection. **Ainsi, les citoyens des Etats membres refusent de "jouer le jeu". Un utopique "peuple européen" ne peut donc trouver les conditions politiques et institutionnelles de son émergence.**

**Cette situation se conjugue aujourd'hui avec plusieurs menaces existentielles qui doivent contraindre l'Union européenne à sortir de l'état stationnaire dans lequel elle se trouve.** Nous pensons au défi écologique; au creusement des inégalités; à la politique commerciale agressive de Donald Trump; au positionnement à adopter face à la Chine de Xi Jinping, qui assume une ambition politique, militaire et commerciale à portée universelle; le refroidissement des relations avec la Russie; la panne des structures de coopération multilatérale à vocation globale (ONU, OMC notamment); l'échec économique de l'Union en proie à une nouvelle crise financière... Cet inventaire à la Prévert suffit à donner la mesure de la pluralité et de l'importance des défis que l'Union européenne doit surmonter.

Dans ce contexte, les élections européennes du 26 mai sont donc des élections historiques.

Or la réponse apportée par le parti présidentiel est insuffisante. Pire, elle s'avère, au regard du contexte à la fois européen et global, irresponsable.

(1) V. la note écrite par Antoine Ravard: <https://hemispheregauche.fr/elections-europeennes-pourquoi-lextreme-droite-ne-devrait-pas-lempporter>.

(2) Il est en effet fréquent de retrouver sous le vocable d'"extrême droite européenne" la réunion des eurodéputés du Groupe des Conservateurs et Réformistes Européens, de ceux du Groupe Europe de la Liberté et de la Démocratie directe et des membres de l'Europe des Nations et des Libertés.

(3) Notamment le Rassemblement national, le PVV hollandais et le KNP polonais.

Irresponsable car elle ne prend pas la mesure des défis à relever à court et moyen terme. Irresponsable également car elle prétend confiner la complexité des projets politiques pour l'Union à un duel manichéen et fantasmé entre "progressistes" et "nationalistes" (4). Irresponsable finalement car sa tête de liste témoigne chaque jour d'une incompétence manifeste pour conduire une "reconquête affective" au profit du projet européen.

Dès lors, ayant constitué Hémisphère gauche pour montrer la pertinence et la nécessité d'un projet politique socialiste renouvelé, nous nous inscrivons en porte à faux contre cette stratégie et contre le projet qui l'incarne. Ce dernier ne tient nullement compte des failles qui traversent l'ensemble constitutionnel européen et qui ont fait de cette Europe aujourd'hui une locomotrice sans wagons et quasiment à l'arrêt. En face, la réussite

du projet réactionnaire du Rassemblement national et de ses différents alliés représenterait un véritable naufrage civilisationnel.

**Partant, les éléments programmatiques que nous mettons en avant dans cette note se veulent une contribution à la réflexion engagée à gauche pour sortir de l'impasse.**

Nous déclinons nos propositions autour de **trois axes institutionnels qui nous semblent centraux: les institutions représentatives, celles décidant la politique économique et celles institutions permettant de se projeter vers l'extérieur.** A partir de là, nos ambitions les plus urgentes, le défi écologique et le défi social, pourront être prises à bras le corps de manière plus lisible et démocratique.

## I. Réformer les institutions européennes pour sortir de l'impuissance et politiser l'Europe

**Notre point de départ est le constat de l'échec de la méthode adoptée historiquement par les sociaux-démocrates, les travaillistes et les socialistes dans leur rapport à l'Union européenne.** Cette méthode pourrait se résumer aux points suivants :

- **Accepter que l'Europe des marchands se consolide avant (et, parfois, contre) l'Europe des peuples nationaux;**
- **Ne pas prendre au sérieux l'exigence de construire "l'Europe sociale",** dont la simple évocation est désormais devenue un terme creux;
- **Accepter l'Europe du compromis avec la droite.** Les échecs de l'Union européenne sont surtout

ceux de la droite européenne, dominée par la droite allemande, avec laquelle les sociaux-démocrates ont trop souvent accepté de gouverner.

**Il nous semble dès lors urgent de repenser l'architecture institutionnelle de l'Union pour accroître la lisibilité des orientations politiques adoptées et favoriser les décisions discutées collectivement plutôt que la règle ordo-libérale inscrite dans le marbre. Pour cela, il convient de repenser le Parlement européen afin de le politiser et d'en renforcer la place et les compétences.** De même, la Commission européenne doit être supprimée pour laisser sa place à un **exécutif de l'Union nommé par les Etats et qui devienne le reflet de la majorité parlementaire.**

(4) La frivolité d'une telle stratégie a été analysée de manière précise par David Nguyen dans une note consultable sur notre site: <https://hemispheregauche.fr/nationalistes-contre-progressistes>.

## 1. Repenser le Parlement européen

**Nous proposons de politiser le Parlement et de renforcer sa place et ses compétences au sein de l'architecture institutionnelle européenne.** Il nécessite pour cela une refondation: le passage à **un parlement bicaméral avec une chambre basse élue par les citoyens (la chambre des peuples européens) et une chambre haute désignée par les Etats membres (la chambre des Etats).**

Il s'agit en effet de valoriser les deux piliers de l'Union: les Etats, présents depuis le début, et les peuples européens, qui disposent d'une chambre les représentant dès 1979.

La chambre haute représentant les Etats permettrait de sortir le travail intergouvernemental du secret et des rapports de violence que dénonça Yanis Varoufakis dans son livre «*Conversations entre adultes*». La chambre basse représentant les peuples nationaux serait une version améliorée du Parlement actuel.

### a. Un Parlement européen bicaméral

Le nouveau Parlement serait composé de :

- **Une chambre des États-Nations paritaire de 54 membres (ou 56) dont les représentants sont nommés selon une procédure interne définie par chaque État.** Elle jouerait le rôle de l'actuel Conseil en remplaçant « la démocratie des couloirs de Bruxelles » par une vraie instance politique avec publicité des débats et prise de pa-

role de chaque État pour défendre sa position et ses amendements sur un texte. **Il s'agit *in fine* de passer d'une logique diplomatique à une logique délibérative ;**

- **Une chambre des peuples européens** correspondant à l'actuel parlement européen, élu au suffrage universel direct, tous les cinq ans, sur des listes transnationales (voir b. ci-dessous).

### b. Un Parlement européen élu au scrutin majoritaire de listes transnationales

L'actuel Parlement, la future chambre des peuples européens, devra être élue par un mode de scrutin prévoyant **une prime majoritaire pour dégager des majorités politiques plus cohérentes et capables d'adopter des orientations plus tranchées.** Ceci serait un remède contre les grandes coalitions mortifères pour la gauche.

La mise en place de listes transnationales représente un impératif. Un tel système permettrait, d'une part, de **rendre lisible le choix opéré**

**par les électeurs** et, d'autre part, de **politiser les enjeux européens.**

Nous proposons également la création d'un **droit à l'expérimentation** confié à la future Chambre des États-Nations (actuel Conseil) en vue de la poursuite d'un objectif d'intérêt général de l'Union et toujours dans le respect des stipulations de la Charte européenne des droits fondamentaux et de la Convention européenne des droits de l'homme.

(1) Voir l'Eurobaromètre de novembre 2018 [Analyse de la Dépêche: <https://bit.ly/2DhNEOp>]

### **c. Un Parlement européen aux compétences renforcées en matière de politique économique**

Cela se situe dans la droite ligne de notre approche visant à **privilégier la décision collective par rapport à la règle gravée dans le marbre des traités, la délibération collective par rapport à la contrainte budgétaire adoptée de manière opaque.**

Dans ce cadre, **le Parlement européen établirait les grands objectifs macroéconomiques communs que la BCE d'une part et les Etats membres d'autre part devraient mettre en oeuvre.** A l'image de ce qui se pratique au Royaume-Uni, le parlement serait compétent pour fixer dans le cycle économique des objectifs d'inflation et de taux de chômage.

**En ce qui concerne les niveaux de dette et de déficit publics; le Parlement fixerait les**

**grandes orientations agrégées à atteindre pour les Etats membres.**

**Le Parlement vote le budget et les recettes de l'Union européenne et définit le champ des ressources propres de l'Union européenne.** Cette extension de ses compétences s'applique aux ressources actuelles mais également à de nouveaux prélèvements : le cadre de la fiscalité des entreprises, la fiscalité environnementale ou encore la fiscalité financière.

**Un budget européen propre pour financer les projets de la zone euro :** issu de ressources propres comme une taxe carbone aux frontières, ce budget financera les grands projets d'avenir de l'Union économique et monétaire (UEM).

## **2. Un exécutif de l'Union européenne politiquement responsable et à l'action lisible**

Dans la même logique consistant à rendre les institutions européennes davantage responsables, nous préconisons la **suppression de la Commission européenne et son remplacement par un exécutif européen procédant de l'actuel Parlement européen** (future chambre des peuples européens) nouvellement élu. Les membres de l'exécutif européen ne pourront être nommés par les États membres qu'au sein des partis membres

de la coalition gouvernementale européenne.

De même, afin de lutter contre la « bureaucratisme » des institutions européennes, pourrait être envisagée **l'adoption d'un *spoil system* par lequel le nouveau gouvernement de l'Union nommerait les directeurs des directions générales.**

## **II. Refonder l'Union économique et monétaire (UEM) sur un socle démocratique et sur des principes communs.**

L'héritage de la crise, le contexte de reprise lente et inégale ainsi que les évolutions politiques au sein de l'UEM invitent en effet à **trouver une voie alternative entre des positions historiquement divergentes au sein de la gauche.**

**D'une part, faire le constat des défaillances de l'UEM** permettra de mettre en avant des pré-

conisations politiques à même de la transformer.

**D'autre part, il s'agit de porter hors d'Europe les principes de sa refondation en proposant de nouvelles générations d'accords commerciaux respectant les valeurs européennes écologiques et sociales et favorisant l'émergence de groupes européens à la frontière technologique mondiale.**

## 1. Constat : portant le poids de la crise sur ses épaules, l'UEM doit être réformée si elle veut survivre au prochain retournement conjoncturel.

Le bilan de l'UEM se fonde sur deux axes : des malfaçons de long terme, amplifiées et mises au grand jour par la crise économique de 2011. Une gauche qui aspire à gouverner devrait s'en inspirer largement dans son inventaire pour, par la suite, établir un programme convaincant.

Trois défauts de long terme de l'UEM sont désormais massivement admis par le monde économique, comme le note le FMI dans une récente étude très remarquée, notamment :

a/ **Une divergence massive des économies de la zone euro.** Pire encore, l'absence de régulation des flux financiers a amplifié les déséquilibres internes, à l'image du financement de la bulle immobilière espagnole par l'excédent courant allemand.

b/ Cette divergence est liée à des **pertes rapides de compétitivité des économies du Sud confrontées au dumping social et à l'épargne démesurée de la Mitteleuropa.**

c/ Elle est amplifiée par une **volatilité financière plus importante** : la monnaie unique a renforcé la synchronisation des cycles économiques mais a également exacerbé l'amplitude des cycles financiers.

Face à ses tendances lourdes, l'UEM était insuffisamment armée, affrontant la crise avec des outils inadaptés, notamment :

a/ **Un mandat de la BCE/Eurosystème trop focalisé sur l'inflation ;**

b/ **Un biais pro-cyclique, voire austéritaire, de la politique budgétaire en faveur d'une consolidation rapide ou « austérité panique » (P. De Grauwe),** lié à la culture de la règle.

c/ **Une gestion de crise déplorable** : après et en dépit de la mise en œuvre de **programmes d'assistance financière truffés d'erreurs dramatiques,** reconnues par le FMI (O. Blanchard). L'unique élément déclencheur de la sortie de crise fut le couple Opérations Monétaires sur Titres et « whatever it takes » de M. Draghi à l'été 2012.

d/ **Un assujettissement inouï des Etats membres sous « programme d'assistance financière »,** mentionné par Y. Varoufakis.

En somme, le **dysfonctionnement des règles budgétaires introduit un biais austéritaire dans les Traités, infligeant une perte de croissance conséquente sur le long terme** (L. Summers).

## 2. Refonder l'articulation entre le monétaire et le budgétaire sur le principe de la décision politique démocratiquement établie.

Trois axes principaux sont donc à mettre en avant afin de transformer la zone euro. Il s'agit de (i) faire évoluer le mandat monétaire, (ii) de repenser le pilotage budgétaire de l'UEM et (iii) de mettre en œuvre des mécanismes de péréquations entre Etat-membres en cas de difficultés.

Ces axes sont précédés par des mesures urgentes à prendre pour sortir définitivement de la crise:

1/ **Restructurer les dettes publiques issues de la crise.**

2/ **Un moratoire sur l'Union bancaire.**

3/ **Une carte de paiement « seconde chance »,** créditée par l'Eurosystème d'un montant de 1 000 EUR par citoyen, sera accordée à chaque citoyen tombé sous le seuil de pauvreté à cause de la crise.

## **a. La politique monétaire : réviser le mandat, politiser les débats et cibler les outils .**

En dépit d'un revirement très net et très positif de son action avec l'arrivée de M. Draghi, la politique monétaire de l'Eurosystème souffre de nombreuses carences qui en limitent l'efficacité et invitent à prendre des mesures. **Une approche plus moderne, moins figée et plus complète de l'outil monétaire constituerait le premier pilier de cette rénovation.**

1/ Réviser le mandat de la BCE vers les principes de croissance économique, de plein emploi et de stabilité financière.

2/ Réformer les modalités de vote au Conseil des gouverneurs.

3/ Responsabiliser le Président de la BCE devant le Parlement européen (obligation de moyen) avec un mandat révocable de 6 ans et des objectifs chiffrés, à l'instar de la Bank of England.

4/ **Ciblage et flexibilité, une méthode adaptée aux différentes économies de la zone** : l'élargissement de la gamme des instruments doit permettre à la BCE d'adopter une approche souple et ciblée.

*Cette démarche s'appliquerait au traitement des crises comme à la gestion contra-cyclique. Une gamme de nouveaux outils peut être autorisée comme (i) le quantitative easing ciblé ou des mesures de refinancement spécifiques sur une classe d'actifs (obligations vertes, project bonds, obligations de la BEI) ou (ii) la formation d'un fonds avec les obligations acquises dans le cadre de l'APP pour financer des projets européens, voire (iii) la mise en place d'une forme de monnaie hélicoptère en ciblant les ménages à propension marginale à consommer élevé (cf. mesure « solidarité») ou même une approche « employeur en dernier ressort ».*

## **b. La Politique budgétaire : des objectifs communs fixés par le Parlement et déclinés par des engagements nationaux ainsi qu'un budget propre finançant les projets communs.**

La politique budgétaire de la zone euro des économies européennes dispose de deux leviers distincts : l'harmonisation des politiques budgétaires nationales par une décision com-

mune et démocratique, déclinée par les Parlements nationaux, et ouvrant droit aux fonds d'un budget propre, nécessaire au financement de nouvelles Odyssées industrielles européennes.

## **c. La politique de lutte contre les crises : des mécanismes de péréquation et de partage des risques pour éviter les crises systémiques.**

L'UEM devra se doter d'une politique anti-crise, dans ses volets assurantiels (caisse chômage européenne), bancaire (garantie des dépôts) et doctrinaire (restructuration).

1/ Une assurance chômage européenne complémentaire à partir d'un certain seuil d'augmentation du taux de chômage.

2/ L'achèvement de l'Union bancaire avec la mise en œuvre d'un véritable Système de garantie des dépôts européens.

3/ Une doctrine de restructuration des dettes en cas de crise.

(1) <https://voxeu.org/article/targeted-inflation-targeting>

### 3. Refonder une politique économique sur des principes communs

#### a. Promouvoir un ordre public économique international basé sur les valeurs européennes

Si l'Europe est aujourd'hui une puissance au niveau mondial c'est essentiellement le fait de sa position commerciale. **Sa politique commerciale, en revanche, ne peut pourtant échapper à une remise en question. Cette réforme doit porter sur les clauses obligatoires des traités, les modalités de règlement des différends et les outils de défense commerciale.**

Les traités commerciaux conclus par l'UE peuvent se révéler de puissants outils de régulations de la mondialisation à condition de porter des clauses promouvant un ordre public économique soutenable et juste. **Il conviendrait ainsi d'intégrer des dispositions impératives relatives**

**au respect des grands textes d'ordre public économique international.** Le respect de ces traités fondamentaux serait une base non négociable de négociation promouvant une vision du monde et de l'échange propre aux européens soit un modèle de société désirable.

**La réforme des outils de défense commerciale de l'Europe est un enjeu déterminant dans la perspective de cet ordre public économique international. Un principe général d'équivalence doit être adopté par l'UE** en matière industrielle en ce qui concerne la loyauté de la concurrence et l'égalité des armes sur les marchés mondiaux.

#### b. Du laboratoire à la chaîne d'assemblage : refonder une politique industrielle européenne

A cette réforme de la politique commerciale doit s'ajouter une refonte importante de la politique industrielle permettant de répondre aux enjeux technologiques et politiques du siècle. A ce titre cette politique doit se déployer comme une continuité allant de l'université aux entreprises de tailles mondiales en associant un tissu dense et diversifié de PME et ETI.

Une politique industrielle réformée implique à son fondement une pensée stratégique des États-membres.

Nous proposons que l'UE se donne ainsi pour objectif l'autonomie en énergie décarbonnée à l'horizon 2050, l'autonomie alimentaire et de vaincre le cancer et les maladies neuro-dégénératives ce qui est prioritaire notamment compte tenu du vieillissement de la population de l'UE.

Par ailleurs, ce travail d'identification des secteurs stratégiques implique la création d'administrations à très forte capacité scientifique.

En lien avec l'identification de ces grands défis, il nous semble nécessaire de **mettre en place de nouveaux moyens de financement, de réglementation et de convergence nécessaires à ce renouveau industriel.**

Sur la base des secteurs et technologies identifiés comme stratégiques, **l'Europe doit se doter d'une capacité à faire émerger des acteurs économiques mondiaux.**

**Cette politique de convergence concertée doit être menée, même si elle distord la concurrence du marché intérieur.** Pour autant, cette politique de convergence des acteurs industriels doit se penser dans le respect et l'intérêt de l'ensemble des États-membres et ne doit pas être un outil renforçant la centralité économique sur les pays cœurs.

La refonte de la politique industrielle passe plus largement par l'association de **financements conjoints de la part des États comme des institutions européennes sur ces secteurs stratégiques.**



La politique industrielle ne peut pas se penser par le seul paradigme du « champion européen ». S'ils sont nécessaires, ils ne sont qu'une partie de la solution et les mécanismes de financements publics doivent **aborder l'industrie comme une chaîne allant du laboratoire universitaire à la ligne d'assemblage finale.**

De manière plus transversale un système

protecteur des industries européennes identifiées comme stratégiques et « dans l'enfance » doit être mise en place.

Il associerait deux mécanismes réglementaires : **un contrôle des investissements étrangers dans ces secteurs sur le modèle du décret Montebourg et une clause de faveur en ce qui concerne la commande publique sous la forme d'un Buy European Act.**

### **c. Redonner sa place au monde du travail : une Europe de la protection sociale**

La refonte commerciale et industrielle de l'Europe ne peut enfin se faire sans une politique volontariste sur le plan social.

A l'hiver 2018 on comptait 118 millions d'Européens en situation de pauvreté monétaire ou d'exclusion sociale. **Les enseignements du XXème siècle montrent que la seule façon de faire reculer de façon durable cette situation est un engagement public fort sur le modèle de l'État providence et donc de l'Europe providence.**

La première norme qui nous semble prioritaire est celle d'un **SMIC européen**. Il pourrait être fixé à 60% du salaire moyen du pays considéré. Pour atteindre cette cible, un souci particulier doit être déployé sur les pays à la plus faible productivité et notamment de l'Est de l'Union et ce pour éviter les effets pervers et accélérer la

convergence des niveaux de vie.

Toujours en lien avec la politique salariale, **un principe fort d'égalité salariale femme-homme doit être porté par l'Union.**

Plus largement, nous pensons que la crise sociale actuelle ne peut être réglée que par une implication bien plus importante des partenaires sociaux et une harmonisation de leur place et prérogative dans l'entreprise. Un modèle européen de l'entreprise consacrant la participation des salariés à la gouvernance d'entreprise pourrait être négocié entre Européens.

Un enjeu du monde du travail actuel est l'encadrement très fort des plateformes de services promouvant un travail dit ubérisé.

## **III. Les nouveaux horizons européens**

### **1. Diplomatie et défense de l'UE : concevoir de nouveaux instruments efficaces et démocratiques**

Dix ans après l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, l'Union Européenne ne parvient pas à établir une politique étrangère puissante, cohérente et audible. Ce statu quo implique un manque inquiétant de rapidité dans le processus décisionnel, un abandon des prérogatives diplomatiques au profit de la commission européenne, une absence critique de participation démocratique

dans l'élaboration et l'application de la politique étrangère de l'UE.

Les propositions suivantes permettraient à l'UE de s'affirmer comme la grande puissance qu'elle est aujourd'hui, de se préparer aux grands défis qu'elle connaîtra demain.

## a. Une nouvelle approche fonctionnelle

### - De la PESC héritée de Lisbonne

La PESC (Politique étrangère et de sécurité commune) telle qu'elle est prévue par le traité de Lisbonne ne permet pas de fixer un cadre vertueux propice à la coopération et à l'efficacité diplomatiques ou militaires.

La trop grande fongibilité fonctionnelle entre les affaires diplomatiques et les affaires militaires empêche la diplomatie de l'UE de se doter de prérogatives essentielles aux affaires internationales (économiques et culturelles notamment) et ralentit dans le même temps la défense européenne dans la constitution d'une stratégie militaire commune. **En effet, s'il va sans dire que la défense européenne doit servir la politique**

étrangère européenne, il semble cependant nécessaire de développer la défense de l'UE au sein d'organes détachés fonctionnellement de la diplomatie européenne. **la constitution d'une défense européenne autonome doit être un objectif en soi, indépendant des relations qu'entretient l'UE avec le reste du monde.**

Ainsi, le titre V du Traité sur l'Union Européenne ne saurait consacrer la notion de « Politique étrangère et de sécurité commune » mais doit à l'inverse **créer un Haut Représentant à la Défense européenne et élargir le mandat du Haut Représentant pour les affaires étrangères.**

### - Création d'un Haut Représentant à la Défense européenne

En vue de réussir le pari de la défense européenne, **l'UE doit disposer d'un Haut Représentant à la Défense européenne chargé de préparer et de coordonner l'action militaire communautaire, de dialoguer avec les entités nationales (ministères nationaux en charge de la Défense) et extracommunautaires (l'OTAN et les Nations**

**Unies notamment).**

Surtout, **le Haut Représentant serait à la Présidence d'un Conseil de sécurité de l'UE et dialoguerait avec le Parlement Européen en vue d'établir la stratégie militaire de l'Union.**

### - Création d'un Conseil de sécurité de l'Union européenne

Sur le modèle du National Security Council aux États-Unis, **il est important de pouvoir créer une plateforme qui réunirait les instruments et agences de la PSDC (PSC, EUMC, EUMS, CIVCOM, CMPD, CPCC, EU Operation center,**

**IntCent).** Ces instruments conseilleraient directement le Haut Représentant à la Défense européenne, qui à son tour proposerait au Conseil des décisions relatives à la capacité militaire ou à l'emploi de forces armées de l'UE.

## **b. Un cadre diplomatique élargi**

### **- Réformer et élargir le champ diplomatique du Haut Représentant pour les affaires étrangères**

Si la politique militaire européenne ne relèverait plus directement de sa compétence fonctionnelle, le Haut Représentant pour les affaires étrangères verrait toutefois son portefeuille élar-

gi s'agissant de diplomatie, notamment la diplomatie économique et l'influence culturelle européenne.

### **- La EU Global Strategy est désormais votée et amendée par le Parlement**

La diplomatie de l'UE ne peut être puissante si elle n'engage pas le Parlement européen.

Dans une première partie, la Global Strategy détaillerait, au-delà de ce qui y est déjà inclus aujourd'hui, les actions diplomatiques engagées au nom de l'UE.

Dans une deuxième partie, l'EU Global Strategy inclurait les objectifs stratégiques globaux, les programmes à poursuivre ou à créer l'année suivante, et établirait de nouveaux indicateurs de performance.

### **- Le Parlement, dans le processus d'élaboration de la Global Strategy, exerce un contrôle transparent de la diplomatie européenne**

En accord avec les États membres, le Parlement fixe les objectifs annuels de la diplomatie européenne. De ce fait, il est l'organe le plus à même d'exercer un rôle d'audit via la commission parlementaire AFET. Tout au long de l'année, les

parlementaires de l'AFET doivent disposer d'un droit de contrôle sur place et auditionner le personnel diplomatique de l'UE afin de s'assurer de la bonne application de la stratégie globale annuelle.

### **- Une profonde évolution de l'action de l'UE à l'étranger**

Le rehaussement du rôle du Parlement et la meilleure intégration du SEAE auprès du Haut Représentant doivent aller de pair avec une évolution de l'action de l'UE à l'étranger. **Ainsi, l'action diplomatique de l'UE doit gagner en cohérence à travers l'établissement d'axes prioritaires et d'axes complémentaires et doit accroître la condi-**

**tionnalité de ses aides au développement et de son appui.** Le Parlement semble être l'organe le plus à même de dégager ces axes prioritaires mais également de fixer en toute transparence des critères objectifs, pour chaque programme d'aides, de conditionnalité.

## 2. L'autonomie stratégique : l'horizon de la défense européenne

Longtemps simple slogan, la défense européenne connaît depuis plusieurs années un développement inédit porteur de nombreux espoirs pour les Européens. Les positions entre Européens se rapprochent et il convient de pleinement participer à ce mouvement de convergence

inédit depuis les années 1950. Le cadre actuel a posé les fondements solides d'une coopération diplomatique et institutionnelle. Il doit dorénavant s'accompagner de mesures ambitieuses permettant à l'Europe d'atteindre son objectif d'autonomie stratégique.

### a. Un Livre blanc de la défense européenne pour négocier un objectif de dépenses militaires au niveau européen, décliné au niveau des États-membres

Le temps de la défense est un temps long. Sur le modèle des *Offset Strategy* étasunienne, l'Europe doit produire un effort de pensée et de réflexion d'ampleur permettant l'accélération de sa défense intégrée. A court terme, la production d'un Livre blanc de la défense européenne par les différents États-membres peut être la première pierre de ce travail plus ambitieux.

Pour faciliter les négociations, il convient aussi d'écarter la question du nucléaire français, question de souveraineté fondamentale qui ne peut entrer dans la discussion.

Ce document doit aussi être le support

pour négocier avec chaque État un objectif de dépense militaire adapté à son contexte et ses capacités propres. La situation actuelle se caractérise par un effort inégal entre Européens mais surtout très mal coordonné. Plutôt qu'une cible uniforme en pourcentage de PIB pour chaque État qui n'a que peu de sens, il convient de déterminer un montant global européen qui sera ensuite réparti entre États selon ses capacités budgétaires et les priorités qui émergeront du Livre blanc. C'est à partir de cette vision à la fois stratégique et concrète que peut s'organiser un effort industriel d'ampleur.

### b. Oeuvrer à la convergence des acteurs industriels de la défense, à même de développer un tissu industriel dense de PME et d'ETI

La question de l'industrie de défense est loin d'être un sujet technique et annexe. Elle doit au contraire être au cœur de la politique de défense des Européens. Les dernières décennies ont montré les limites des industries nationales ou imparfaitement européennes.

La convergence des acteurs industriels de la défense européenne est donc un objectif majeur de la prochaine décennie.

Ce tissu industriel doit être en mesure de répondre aux différentes demandes des acteurs européens, de répartir sur le continent des compétences industrielles de pointe mais aussi de permettre aux programmes militaires d'être amortis par la seule commande européenne et non par des exportations remises en cause dans le débat public.

### **c. Promouvoir une réglementation stricte des exportations d'armes et des transferts de technologie**

Devant les dérives des exportations passées, **le débat public se caractérise par une demande d'encadrement bien plus stricte des exportations d'armement et plus largement de contrôle des acteurs industriels.** L'Europe doit converger sur une **réglementation stricte des acteurs industriels tant sur le plan intérieur qu'extérieur.** Plus largement, il convient de se doter

d'un modèle de licence d'utilisation des matériels exportés qui permettra un suivi au long cours des différents équipements. Ceci n'interdit pas les coopérations internationales sur certains programmes. Sur cette base industrielle il convient enfin d'ajouter un effort particulier sur la question des moyens de projection.

### **d. Lancer un grand projet commun autour de la construction de deux groupes aéronavales**

Si la période qui s'ouvre doit être celle de la coordination et de la réalisation intérieure de la défense intégrée européenne, elle n'interdit pas la réflexion à long terme d'une capacité de projection. Dans ce cadre et en réponse à l'ouverture allemande, **une fenêtre s'ouvre pour le développement de moyens navals communs et notamment la question du porte-avions.** La France est ainsi le seul État européen doté pleinement de cet outil. **Le Charles de Gaulle étant à mi vie, la question de son remplacement sera bientôt ouverte.** C'est là l'occasion de lancer un **projet profondément**

**structurant entre européens.** Basé sur une convergence de nos acteurs industriels respectifs, cet outil commun pourrait émerger d'ici 2045. Il s'intégrera dans un système d'équipements partagés allant du terrestre au naval en passant par l'aérien. Comme objectif de ce projet et au regard des capacités budgétaires de l'Union, l'objectif de deux groupes aéronavales disponibles à tous moments et présents en Atlantique et Méditerranée peut être une base de discussion. **Cette cible ferait de l'Union la deuxième puissance navale mondiale.**

## **3. La donnée numérique : première brique d'un service européen de la culture**

**Le service public de la culture européen peut être un objectif rassembleur des prochaines années.**

Une politique culturelle commune pourrait investir ce champ en posant les bases d'une **politique de la donnée partant de la conservation partagée et aboutissant à la diffusion ouverte et à la mise en valeur ouverte à tous les citoyens.** Cette politique permettrait de répondre à plusieurs défis actuels. **Le premier objectif est de prévenir la privatisation de ces données par les acteurs privés, comme c'est le cas dans le domaine universitaire.** La donnée financée par les contribuables doit être accessible à ceux-ci. Ensuite, c'est bien un objectif de diffusion qu'il convient de porter pour

que chaque citoyen puisse accéder aux richesses patrimoniales de son pays et de son continent quel que soit son pays.

Le périmètre comprendrait l'ensemble de la donnée publique produite mais aussi ambitionnerait à recouper les différentes politiques de numérisation nationales dans un ensemble européen cohérent. **Le modèle actuel des éditeurs privés et monopolistiques doit ainsi être remplacé par un monopole d'open access public.** Cette mise en commun de la recherche permettrait l'émergence de gisements de données de tailles considérables en mesure d'ouvrir des perspectives d'exploitations nouvelles.